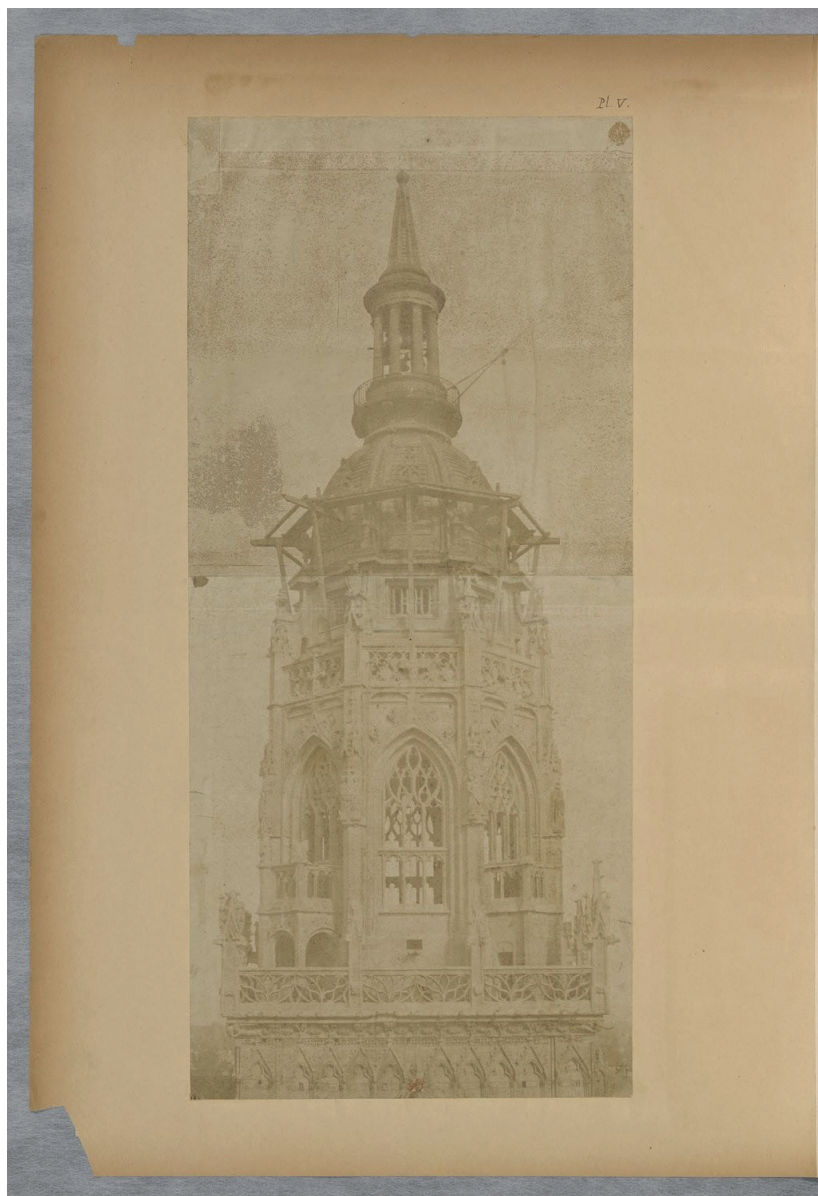


*La tour centrale de la cathédrale de Bayeux :
objet de controverses ? 1851-1858 : démolition ou restauration ?
Conférence donnée par M. Aurélien Marie*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'objectif de ces recherches n'est pas d'étudier les travaux directement, mais de tenter de mesurer l'attachement de la population à son patrimoine à travers le sauvetage de la tour centrale.

La tour centrale possède une histoire complexe qui va ressurgir fortement en 1851. C'est à cette date que le jubé est détruit et que l'on découvre d'importantes fissures sur les piliers du transept. Des travaux sont donc nécessaires pour restaurer la tour.

Tout débute véritablement en 1824, des lézardes sont alors signalées par les architectes diocésains qui se succèdent de 1824 à 1841 (M. Harou-Romain et M. Schmitt). Mais c'est bien la destruction du jubé en 1851 qui accroît les risques d'éboulement des piliers de la croisée du transept. En effet, l'architecte-diocésain, Victor Ruprich-Robert, constate alors la présence de larges fissures sur les piliers du transept. Pour lui, c'est le dôme en pierre, construit par l'architecte Moussard au début du XVIII^e siècle, qui en est la cause.

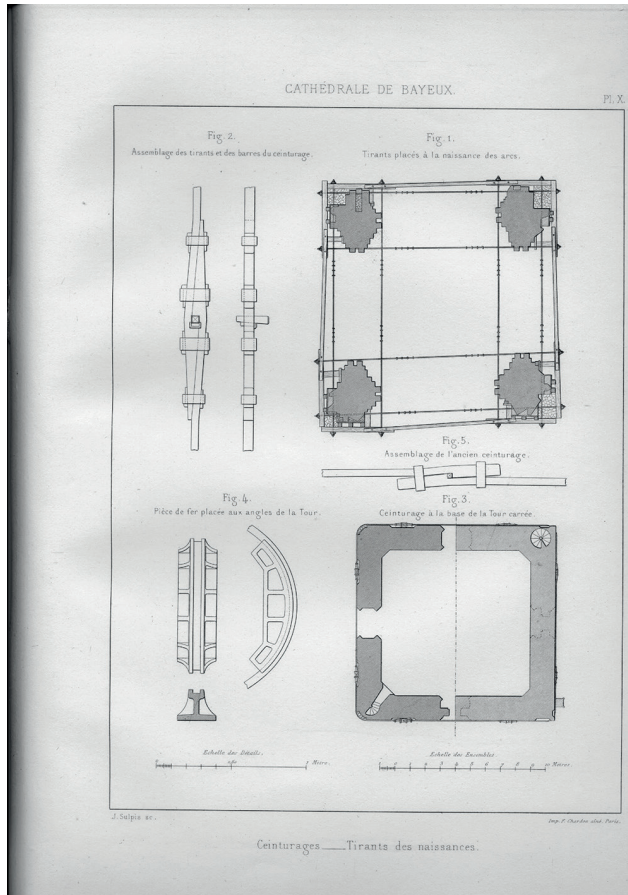
**1) 1851-1854 : LES PREMIERS TRAVAUX
POUR CONSERVER LA TOUR**

Il faut attendre le 25 janvier 1852 pour voir Victor Ruprich-Robert proposer à l'administration un projet de restauration. Tout un système d'étalement est alors mis en place dans la cathédrale. Mais ce système est très critiqué, notamment par le préfet du Calvados, Pierre Le Roy qui adresse une lettre piquante au ministre des cultes en décembre 1852. Il écrit pour dénoncer le « déplorable résultat des étais », déclare que « l'échafaudage dégrade l'église cathédrale, barre le chœur, expose les vénérables chanoines ainsi

que Mgr l'Evêque à des chutes ou à des contusions et enfin constitue un véritable obstacle à l'exercice du culte ».

Sur la lettre figure l'annotation suivante, en rouge, « c'est stupide !... Il convient pourtant de faire trancher par des hommes spéciaux la question soulevée par le Préfet ». Grâce à cette mention, on peut déjà se rendre compte de certains conflits, qui vont encore s'aggraver par la suite.

Un nouveau plan de consolidation est mis en place en avril 1853, qui prévoit un chaînage de la tour par des barres de fer. Les travaux sont effectués au mois d'août 1853. C'est d'ailleurs à cette occasion que les stalles ont été enlevées.



Face à l'inefficacité de ses travaux, Ruprich-Robert propose en décembre 1853 de diminuer le poids de la tour en démontant les parties supérieures, mais pour les replacer par la suite. Mgr Louis-François Robin, évêque de Bayeux, refuse cette proposition et il est soutenu par la population. Le 29 décembre, le ministre des Cultes, Hippolyte Fortoul signe cependant l'arrêté de démolition du dôme jusqu'à la base carrée.

Se réunissent alors commissions sur commissions, à l'initiative du ministère des Cultes, mais également des élites locales. « L'affaire de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux » se résume en une succession d'événements qui provoquent une fragilisation de l'édifice, puis un sauvetage, après plusieurs années de procédures. Ce long délai est d'ailleurs largement critiqué par la population, les élites locales, les politiques, mais également les architectes et le ministère des Cultes.

2) 1854-1855 : L'IMPLICATION DE LA POPULATION POUR EMPÊCHER LA DÉMOLITION DE LA TOUR CENTRALE

L'arrêté de démolition du 29 décembre 1853 est une décision inattendue pour les Bayeusains, comme en témoigne cette citation extraite de la publication d'une commission bayeusaine : « Cette détermination, que rien n'avait pu faire pressentir, cause dans notre ville, ainsi que dans toute la contrée, une indicible émotion. Si l'étonnement fut grand, l'affliction fut plus vive encore ».

L'évêque répond le premier en demandant au ministre d'annuler cette décision. Il demande aussi à l'Empereur un examen approfondi sur les lieux par une commission d'architectes éminents, dont l'un doit appartenir au département.

Dans cette requête, on peut une nouvelle fois sentir une certaine rivalité entre Paris et la province. La population craint en effet des décisions prises par des élites parisiennes, qui ne connaissent pas les réalités et l'attachement des populations aux monuments.

À ce sujet, Arcisse de Caumont écrit un article dans lequel il dénonce ces pratiques : « Je veux répondre à la plus injuste de toutes les assertions. Certains architectes ont déclaré à Paris que la tour de Bayeux est laide et qu'on peut sans regret en faire le sacrifice ». Plus loin, il poursuit en critiquant le manque de courage des architectes parisiens qui « n'osant mettre la main à l'œuvre pour consolider, trouvent tout simple et plus court de dire : Cette tour est laide ; elle ne vaut pas les frais que demandent les reprises, en supposant que nous puissions les faire ; supprimons-la et que tout soit dit. La cathédrale de Bayeux aura encore deux belles tours, c'est plus que suffisant ».

Pour lui, au contraire, la tour centrale « est admirablement assise sur le transept de la cathédrale, elle s'élève avec grâce et légèreté au centre de notre majestueuse basilique ; elle forme avec ses deux sœurs un ensemble gracieux ».

La Société française pour la conservation des monuments (ancêtre de la Société française d'archéologie) se réunit pour organiser une commission d'architectes chargée d'établir un projet de restauration. Pour ses membres, une démolition est inconcevable, même si c'est pour reconstruire ensuite, parce qu'on est jamais sûr de ce qui sera fait. Cette commission est créée par le ministre. Composée de l'architecte

de la ville de Caen, M. Guy, et de l'architecte du département de l'Orne, M. Dedaux, elle se rend à Bayeux début février 1854 et examine la possibilité d'une restauration.

L'évêque, Mgr Robin, avait lui aussi annoncé la création d'une commission, en janvier 1854, qui devait procéder à un nouvel examen. Elle comprenait l'inspecteur général des édifices diocésains (M. Reynaud), l'architecte du Louvre (M. Duban) et l'ingénieur en chef du Calvados (M. Tostain). Cette commission diocésaine aboutit au même résultat : elle affirme qu'une restauration est possible.

Autre argument, d'ordre financier : la Fabrique de la cathédrale (établissement dont les fonds sont destinés à la construction ou l'entretien d'une église) déclare qu'une restauration serait nettement moins coûteuse qu'une démolition.

À ce moment-là, Victor Ruprich-Robert met en place les travaux d'étaie, avec un premier échafaudage, qui s'avère insuffisant. Le ministre décide alors le cintrage des autres arcs du transept, ainsi que la mise au silence des cloches, pour éviter les vibrations qui fragilisent la structure.

Preuve de la forte mobilisation de la population face à la menace de la destruction, le 8 avril 1854 est lancée une pétition. Cette pétition constitue un témoignage important de la volonté de la population de sauvegarder son patrimoine. Malheureusement, nous ne savons que peu de chose sur elle, puisque nous n'avons connaissance que de son brouillon. Un article de revue de 1982 la signale, en déclarant qu'il en existe six exemplaires comprenant des signatures, dont le total peut se chiffrer à 3 000. Rien ne permet de le vérifier. Nous savons qu'elle a été rédigée le 8 avril 1854 par la société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux. La presse locale la mentionne entre le 28 avril et le 2 mai, pour informer la population qu'il est possible de la signer de 9 h du matin jusqu'à 16 h dans l'ancien corps de garde de la garde nationale, à l'hôtel de ville.

Le 27 mai 1855, jour de la Pentecôte, se produit un événement inattendu : la chute d'une partie d'un claveau du chœur. Cet accident (qui ne fait pas de victimes) stoppe les projets de reprise en sous-œuvre. Pourtant, les élites locales ne se découragent

pas. Une réunion a lieu le 12 juin, au cours de laquelle il est décidé de créer une nouvelle commission, qui aura la charge de se rendre à Paris, auprès du ministre et de l'Empereur, pour négocier la restauration de la tour. Il y aura au total une dizaine de commissions en deux ans où l'on retrouve vraiment des conclusions différentes en fonction des demandeurs.

Parallèlement, à la suite de la chute du claveau, Eugène Viollet-le-Duc est envoyé à Bayeux, en juin 1855. Il visite l'édifice en quelques heures et rend compte immédiatement au ministre, de la situation qu'il décrit comme « des plus critiques ». Pour lui, tout retard impliquerait la responsabilité du ministre et l'absence d'une fermeture de l'édifice serait inconsciente. Pour soulager les piliers du transept et empêcher la chute de la tour, il préconise sa destruction rapide. Ce rapport de Viollet-le-Duc est rendu le 7 juin 1855. Le ministre ordonne la démolition immédiate de la tour et l'interdiction du culte dans la cathédrale. Cette décision met donc fin aux espoirs locaux de sauvegarde de la tour centrale.

Face à cette situation, le 12 juin 1855, une réunion est organisée au palais épiscopal avec des membres du chapitre, de l'administration municipale, de la commission épiscopale, des membres de la Fabrique et de plusieurs architectes et ingénieurs. Il est décidé qu'une ultime démarche sera menée auprès du ministre, et même de l'Empereur en personne. En résulte la création d'une commission, le 22 juin 1855, qui devra tenter de sauver la tour centrale, que le rapport de Viollet-le-Duc a presque condamnée. La commission comprend des laïcs et des ecclésiastiques dont les noms sont connus. Nous y trouvons, par exemple : M. Despallières, maire de Bayeux, ses adjoints MM. Pezet, Douesnel et Villers, M. d'Hérembert, vicaire général, MM. Marais et Perrée pour le chapitre cathédral. L'architecte Harou-Romain est chargé d'examiner les travaux réalisés. Le 24 juin, il propose un nouveau système d'étaie et déclare que ce sont les piliers qui sont défailants et qu'en outre, le démantèlement de la tour ne changerait rien.

Le 25 juin 1855, c'est le départ de la commission pour Paris avec une étape à Caen, afin de rencontrer le préfet et de l'informer de l'objectif de cette députation. Une dépêche télégraphique est envoyée de Caen au ministre de l'Instruction Publique et des

Cultes, pour l'informer du départ de la commission de Bayeux. « C'est un voyage de dévouement entrepris par la Municipalité pour calmer les inquiétudes de la population. Veuillez la recevoir avec bienveillance » précise l'Inspecteur du service télégraphique. Lors de l'arrivée à Paris, le 27 juin, la décision est prise de tenter de rencontrer à la fois le ministre et l'Empereur. M. Douesnel réussit à adresser une demande d'audience à l'Empereur par M. Vieillard, sénateur, le 1er juillet. La réponse est annoncée pour le 2 juillet au matin. On voit ici l'importance des réseaux qui ont permis aux Bayeusains d'espérer un entretien.

Durant cette attente, la commission parvient à rencontrer le ministre des Cultes, le 29 juin, puis une seconde fois, le 2 juillet, pour une présentation du projet de l'architecte Harou-Romain. Le même jour, la réponse de l'Empereur arrive : elle est négative en raison d'un emploi du temps chargé ; mais il déclare être informé de l'affaire par le ministre des cultes. Après ce refus, la commission décide de déposer dans le dossier une pétition, rédigée sur le champ et remise à M. Vieillard, qui doit la faire parvenir à l'Empereur. La commission rentre alors à Bayeux. Cette pétition du 3 juillet 1855 réclame de nouvelles études pour la consolidation ; elle demande, si la démolition est vraiment nécessaire, de ne pas toucher à l'étage du XV^e siècle.

Pendant ce temps à Bayeux, le 3 juillet 1855, M. Harou-Romain écrit une note à l'appui d'une esquisse des premiers étaitements à faire d'après son projet. Il insiste sur le fait que ce n'est qu'une « simple indication des premiers étaitements à faire [...] pour empêcher l'écroulement de la tour centrale ». Il déclare que l'entreprise serait « simple et rapide ». Le 22 juillet, des fouilles sont réalisées par la mairie sur les sols, qui prouvent la présence d'une couche d'argile d'une nature fort résistante. Pendant ce temps, les échafaudages sont mis en place pour la démolition et le 1^{er} août, débutent alors les travaux de démantèlement du dôme en pierre. Victor Ruprich-Robert dresse un bilan des éléments démolis après plusieurs jours, « depuis le 2 août, douze cloches que renfermait la lanterne, et dont la plus lourde pèse 5 000 livres, ont été descendues, et la lanterne elle-même ainsi que la coupole ont été démolies. On commence à déposer la partie verticale posée sur la tour du XV^e siècle qui recevait la coupole. On démolit aussi les petits escaliers qui reposent sur la tour du XIV^e siècle ».



Ce qui est intéressant dans ces événements, c'est que, malgré la démolition en cours, les acteurs locaux ne se laissent pas décourager. Dès le lendemain du début de la démolition, le préfet du Calvados, M. Tonnet, écrit au ministre des Cultes pour demander de suspendre la démolition le temps que M. Lebas, ingénieur de la marine, examine l'édifice et ainsi donne un dernier avis sur la tour.

L'ingénieur Lebas passe trois jours sur place et demande des sondages du sol, qui seront réalisés grâce à l'intervention de l'Administration des mines de Littry. Tout cela prouve encore la solidité du sol. Lebas publie son rapport le 22 août 1855 : il déclare qu'il est possible d'entreprendre une reprise en sous-œuvre, mais il estime que l'étalement de Ruprich-Robert est insuffisant et qu'il repose sur un sol meuble, néfaste. Le 25 août, le Conseil municipal de Bayeux adresse à l'Empereur une demande le suppliant de prendre en considération l'opinion de Lebas, qui se voit offrir la direction des travaux de consolidation. Toutefois, celui-ci refuse finalement ce poste, du fait des obligations de sa haute position administrative. En réalité, le rapport de M. Lebas n'est pas parfait. L'ingénieur estime certes que les travaux de Ruprich-Robert ne sont pas adaptés, mais ses propositions ne sont pas suffisantes pour la reprise en sous-œuvre. Eugène Flachet se sert alors de ce rapport Lebas pour établir son propre projet. Hippolyte Fortoul, ministre des Cultes, écrit à Mgr Robin, lui indiquant qu'il est prêt à adopter le « système Flachet » d'étalement et de reprise en sous-œuvre, dont la dépense s'élèverait à environ 550 000 francs.

Face à cet ensemble de protestations des élites politiques et religieuses, mais aussi en raison des conclusions de M. Lebas et des propositions de M. Flachet,

le ministre des Cultes, Hippolyte Fortoul, ordonne le 26 août de suspendre les travaux de démolition au moment où débute la destruction de l'étage octogonal, datant du XV^e siècle. L'arrêt des travaux est un événement notable pour les partisans du maintien de la tour, tant il a paru difficile de s'opposer aux décisions de l'administration centrale, très influencée par Viollet-le-Duc, qui avait lui-même jugé la situation irréversible.

C'est officiellement le 1^{er} septembre 1855 que le ministre, après avoir suspendu la démolition de la tour centrale de la cathédrale, retire le chantier des mains de Victor Ruprich-Robert et charge Eugène Flachet, responsable de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, de visiter l'édifice. Ce même jour, l'évêque de Bayeux remercie par lettre le ministre Fortoul, de sa décision de suspendre la démolition. Le lendemain, c'est au tour du maire de Bayeux de remercier le ministre, en faisant valoir que, par un sort heureux, la démolition s'est arrêtée au niveau de l'étage octogonal.

C'est également le 2 septembre qu'Eugène Flachet accepte la demande des autorités de Bayeux de consolider la tour centrale. Il décide d'envoyer à Bayeux ses adjoints, MM. De Dion, Boutin, Dagieu et Pierron, pour faire une étude préliminaire. Eugène Flachet arrive à Bayeux le 12 septembre accompagné de MM. Molinos, Créatin, Neveu et Trélat, coopérateurs et amis : il accepte alors définitivement de consolider la tour centrale. Dès le lendemain, Flachet repart vers Paris et se met à la disposition du ministre. Il rédige alors son rapport, qu'il remet au ministre des Cultes le 16 septembre. Il y met en cause les travaux effectués jusque-là : « Les travaux de soutènement qui ont été exécutés jusqu'à ce jour, loin de remplir leur but, surchargent, au contraire, les piliers, et tendent à en accélérer la destruction ».

À partir de septembre 1855, les travaux de reprise en sous-œuvre sont connus grâce à la publication des ingénieurs et architectes¹. Ainsi, « la fin du mois de septembre et le commencement du mois d'octobre furent employés, en attendant l'acceptation définitive des projets de M. Flachet, - à opérer des sondages ; - à faire quelques travaux préliminaires, tels que l'enlèvement des échafauds destinés à la démolition de la tour octogonale ; [...] à prendre

¹ Henri de Dion et Louis Lasvignes, sous la direction d'Eugène Flachet, *Cathédrale de Bayeux. Reprise en sous-œuvre de la tour centrale*, Paris, A. Morel et Cie, 1861.

des renseignements sur les matériaux de construction et sur les bois pour les échafauds ; - enfin, à établir la série de prix et les marchés ». La pierre employée provient des carrières d'Aubigny près de Falaise et le bois de Paris, puisqu'il n'existe pas de bois de sapin à Caen, Le Havre ou Rouen, qui sont les lieux habituels d'approvisionnement.

Quatre nouveaux sondages sont réalisés entre le 8 et le 15 octobre, auprès de chacun des piliers et un autre dans le bas-côté de la nef pour analyser une nouvelle fois la composition du sol. Durant les mois de septembre et octobre, des relevés quotidiens sont réalisés sur les lézardes pour contrôler leur évolution : il en ressort alors des mouvements qui ne sont pas menaçants pour l'édifice.

Le projet de restauration de la tour centrale et le devis dressé par Eugène Flachet est accepté par le ministre. Ensuite, « on s'empessa d'enlever de dessus des voûtes de la nef, du chœur et des transepts, les débris d'ardoises, de moellons et les décombres de toute sorte qui, depuis bien des années, s'y étaient accumulés et les surchargeaient. Il y en avait 148 mètres cubes, dont le poids, de plus de 200 000 kilogrammes, augmentait considérablement la poussée des voûtes et, dans un moment donné, aurait pu accroître les mouvements des maçonneries ».

Enfin, le mois de décembre est employé à la suppression des remplissages en maçonneries, qui augmentent la masse à supporter pour les piliers et qui empêchent également l'étrésillonnement. Cette étape des travaux dure plusieurs mois, jusqu'en mars 1856.

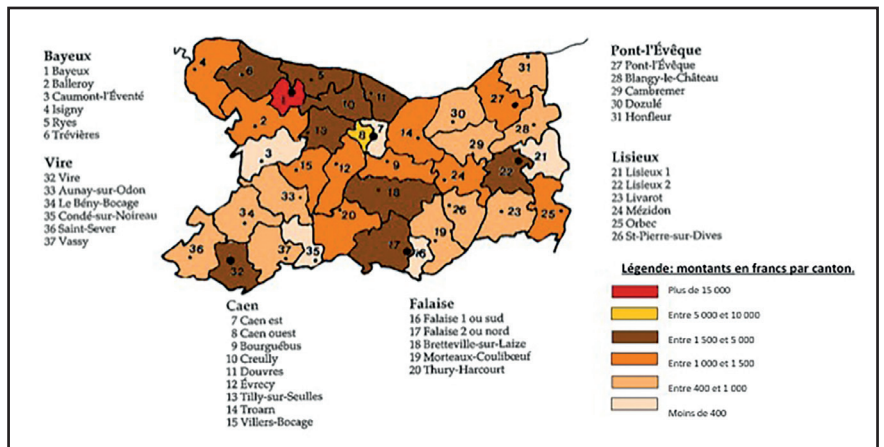
Ensuite, ce sont les travaux de reprise en sous-œuvre avec la démolition des anciens piliers, puis la reconstruction des nouveaux et l'enlèvement des échafaudages.

3) LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

La part locale n'est pas négligeable. La ville de Bayeux donne à hauteur de 45 000 francs et le département donne 20 000 francs. La souscription organisée par l'évêque rapporte 86 000 francs mais c'est en réalité 91 000 francs, après remboursement des frais et de l'avance faite au début des travaux par l'évêché.

Concernant la souscription, elle est organisée par le mandement de Mgr Robin daté du 28 septembre 1855.

Déjà gravement malade à ce moment là, il est assisté par ses vicaires généraux. La volonté commune est donc de financer les travaux, qui se montent à plus de 500 000 francs, selon le premier devis de Flachet, et que l'État refuse de financer seul. Ce mandement prévoit alors l'organisation de quêtes et un appel à la souscription, notamment vis-à-vis des plus fortunés, et cela dans l'ensemble du diocèse. Le mandement prévoit aussi qu'une messe sera dite tous les mois au bénéfice des donateurs, et ce à perpétuité.



Plus parlante, cette carte (ci-dessus).

Quelle organisation ?

Les curés avaient à disposition des feuillets devant être remplis pour chaque don et ils avaient la possibilité de choisir le mode de collecte le plus adéquat. Parfois, c'est du porte à porte qui est réalisé et parfois, c'est à la population de venir au presbytère. La paroisse Saint-Patrice de Bayeux, par exemple, a organisé une grande quête à domicile : 174 personnes ont donné et la recette totale a été de 3 400 francs.



Les recettes de la souscription ont été étudiées, voici les résultats :

Arrondissement	Population	Dons en franc	Don par habitant en francs
Bayeux	78 735	22 443,87	0,29
Caen	135 126	19 072,76	0,14
Falaise	58 634	4 836,58	0,08
Lisieux	66 741	7 137,65	0,11
Pont-l'Évêque	54 862	4 398,61	0,08
Vire	84 299	7 367,28	0,09
TOTAL	478 397	65 256	0,14

Bien évidemment, personne n'était obligé de donner mais le curé de la paroisse devait alors justifier l'absence de recette pour sa paroisse. Il existe plusieurs cas où la population a refusé, en raison des travaux dans l'église paroissiale, ou d'une souscription en cours pour un autre projet (cloche, statue etc.).

Mais le financement des travaux va provoquer de grandes querelles entre les entités locales et le ministère des Cultes. Jusqu'au début de l'année 1856, les versements sont réguliers et les sommes recueillies grâce à la souscription et les subventions du ministère des Cultes suffisent. Mais un arrêt des travaux se produit au cours de l'année et le ministère demande de nouvelles subventions locales, surtout de la part de la ville de Bayeux et du département, qui avaient déjà donné pourtant. Les sommes demandées sont à hauteur de 15 000 francs pour Bayeux et de 10 000 francs pour le département.

Pour illustrer un peu les relations, que l'on peut qualifier de froides, entre le ministère et les autorités locales, on peut citer cette phrase écrite par le ministre : « Bien des villages en France lèvent des sommes considérables pour leurs églises et Bayeux donne 15 000 pour sa cathédrale !! ».

Différents arguments sont avancés de part et d'autre. Pour le ministère, la restauration par Flachet a été acceptée, parce que le diocèse, la ville et le département avaient promis de participer au financement. Ce à quoi les autorités locales répondent que leur part devait être comprise en 50 000 et 100 000 francs et qu'à l'époque où s'élève cette controverse,

le montant est déjà de plus de 70 000 francs. Elles déclarent aussi que, si la démolition et les travaux de Ruprich-Robert n'avaient pas eu lieu, ce sont plus de 200 000 francs qui auraient été économisés.

La ville de Bayeux (15 000 francs) et le département (10 000 francs) donnent donc encore. De son côté, le nouvel évêque, Mgr Didiot, réactive la souscription au printemps 1857 et, deux mois plus tard, il verse 30 000 francs. On peut alors penser que tout est rentré dans l'ordre mais, en 1858, a lieu un nouvel arrêt des travaux. Flachat, quant à lui, critique à chaque fois ces arrêts, et notamment celui-ci, en écrivant au ministre : il déclare qu'il souhaitait terminer les travaux pour la venue de l'empereur, en août, et que l'arrêt l'en empêchera, alors que la restauration est presque terminée. La raison de ce nouvel arrêt est l'augmentation du devis, qui passe de 500 000 francs à 800 000 francs. Le ministère demande une nouvelle fois une hausse des subventions. La ville de Bayeux répond positivement, en votant une nouvelle subvention de 15 000 francs, à crédit (situation économique très compliquée et déjà beaucoup de dons pour une ville de 10 000 habitants).

La ville de Bayeux rédige quant à elle une nouvelle pétition le 28 avril 1858. Le comptage réalisé donne près de 2 000 signatures. Le but : terminer les travaux au plus vite pour éviter que tous les efforts consentis jusque là ne soient inutiles et que l'exercice du culte puisse se poursuivre.

Les travaux reprennent assez rapidement, mais la date précise n'est pas connue et, le 5 juillet 1858, Flachat annonce au ministre la fin des travaux. Il recevra d'ailleurs la légion d'honneur et la ville de Bayeux demande que Henri de Dion la reçoive également, preuve que c'est l'adjoint de Flachat qui était sur place. Mais une fois les travaux terminés, la question du financement n'est pas encore réglée. Les versements s'effectueront jusqu'en 1861.

Dès 1859, la question du couronnement de la tour est abordée dans une lettre adressée au ministre des cultes par l'architecte Harou-Romain. Elle connaîtra à son tour de nombreux rebondissements, jusqu'en 1868.

